

LES GENTLEMEN DU DEMENAGEMENT

Société par actions simplifiée à capital variable,
Siège social : 28 Chemin du Merly – ZA du petit Pélican – 26200 MONTELMAR
394 895 353 RCS ROMAN
(Apporteuse)

GD DEMENAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1 €
Siège social est 28 Chemin du Merly – ZA du petit Pélican – 26200 MONTELMAR
793 755 414 RCS ROMAN
(Bénéficiaire)

Par acte sous seing privé en date à Montélimar du 5 Août 2013, la société « LES GENTLEMEN DU DEMENAGEMENT », Société par Actions Simplifiée à capital variable, dont le siège social est 28 Chemin du Merly – ZA du petit Pélican – 26200 MONTELMAR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 394 895 353 et la société « GD DEMENAGEMENT », Société par Actions Simplifiée au capital de 1 € dont le siège social est 28 Chemin du Merly – ZA du petit Pélican – 26200 MONTELMAR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMAN sous le n° 793 755 414,

Ont établi un projet d'apport partiel d'actif régi par la procédure visée à l'article L. 236-24 du Code de commerce.

Aux termes de ce projet, la société LES GENTLEMEN DU DEMENAGEMENT ferait apport à la société GD DEMENAGEMENT de sa branche complète d'activité de gestion de l'animation de réseaux spécialisés dans l'activité de déménagement, national et international, à destination de toutes clientèles (particuliers et entreprises) dont l'actif est évalué à 2.309.742,61 € et le passif à 1.924476,03 €, soit un apport net de 385.266,58 € arrondi à 38.267 €.

En rémunération de cet apport, la société GD DEMENAGEMENT augmentera son capital de 385.267 € pour le porter de 1 € à 385.268 €, par l'émission de 385.267 actions nouvelles de 1 € chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées à la société LES GENTLEMEN DU DEMENAGEMENT.

Toutes les opérations actives et passives de la branche complète d'activité apportée seront prises en charge par la société GD DEMENAGEMENT, et réputées faites pour son compte exclusif, avec effet différé au 1^{er} Janvier 2014, étant précisé que le premier exercice social de la société GD DEMENAGEMENT sera clôturé le 31 décembre 2014.

Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société LES GENTLEMEN DU DEMENAGEMENT et par l'associé unique de la société GD DEMENAGEMENT, et de la réalisation définitive de l'augmentation de capital consécutive de cette dernière société.

Le projet d'apport a été déposé au greffe du tribunal de commerce de ROMAN le 9 Août 2013 pour chacune des sociétés apporteuse et bénéficiaire.

Pour avis